

L'emploi des jeunes dans les pays arabes méditerranéens : la clé du futur

Iván Martín

Instituto Complutense de Estudios Internacionales (ICEI),
Madrid
Robert Schuman Centre, European University Institute,
Florence

Sur les 180 millions d'habitants que comptent les huit pays arabes méditerranéens (PAM : Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Palestine, Jordanie, Liban et Syrie), près de 70 (40 %) sont âgés de 15 à 34 ans, dont 15 % de sexe masculin et 47 % ne font pas partie ni du système éducatif ni du marché du travail – soit plus de 20 millions (les trois-quarts étant des jeunes femmes). Cinq autres millions sont au chômage et la grande majorité d'entre eux est à la recherche de son premier emploi. Sur les 45 autres millions de jeunes arabes méditerranéens, deux tiers vivent dans des emplois informels rémunérés par un salaire de subsistance (d'ordinaire le salaire minimum, qui fait office de plafond salarial du secteur informel, oscille entre 102 euros par mois en Égypte et 256 euros au Liban), et sans aucune protection sociale ni perspective d'embellie. Compte tenu de la croissance de la population en âge de travailler, au moins 30 millions de jeunes supplémentaires rejoindront la vie professionnelle au cours des dix prochaines années (jusqu'en 2020). Ainsi donc, on peut difficilement trouver un facteur plus décisif pour l'avenir de ces pays (et de leurs relations économiques et sociales avec l'Europe) que les perspectives d'emploi de ces jeunes.

Une sombre équation se pose donc pour la génération de jeunes la plus importante de l'histoire des pays arabes méditerranéens. Ses principales variables sont : i) des perspectives d'emploi essentiellement cantonnées au secteur informel (et s'accompagnant de niveaux de salaires écrasés et de conditions de travail très éloignées de la notion même d'un travail décent – voir Middle East Youth Initiative 2009) ; ii)

un désir d'émigration de plus en plus généralisé ; iii) une éducation et une formation inadéquates aux besoins du marché du travail (tant dans leur propre pays qu'en Europe). Dans ce contexte, la 1^{re} Conférence euroméditerranéenne des ministres de l'emploi et du travail, organisée à Marrakech en novembre 2008, a convenu d'élaborer un « cadre d'action » afin de s'attaquer au problème de l'emploi en Méditerranée à l'échelle régionale ou, ce qui revient au même, au chômage des jeunes, 80 % du chômage dans la région concernant des jeunes de 15 à 34 ans (voir tableau 12).

En effet, les PAM souffrent déjà des taux de participation les plus faibles (seulement 46 % de la population en âge de travailler est sur le marché du travail, essentiellement en raison du taux de participation de la femme – inférieur à 25 %, soit le plus bas au monde) et des taux moyens de chômage les plus élevés au monde (près de 15 % de la population active, soit un total de 7 millions de sans-emploi). Il ressort de ces chiffres que seul un habitant sur quatre dans ces pays a un emploi, sans perdre de vue que près de la moitié de ces emplois sont informels. Le chômage touche en particulier les jeunes et les femmes, qui, en outre, ont à peine bénéficié de l'augmentation des emplois créés dans la région de 2002 à 2007, période de forte croissance économique. Et ils risquent de souffrir plus que proportionnellement de l'impact de la crise économique mondiale actuelle (Middle East Youth Initiative, 2009). D'ailleurs, comme le montre le tableau 12, le chômage des jeunes de 15 à 24 ans en Algérie, au Maroc, en Jordanie et au Liban équivaut à plus du double du taux général de chômage de la population active ; avec 21,6 % de moyenne, il est largement supérieur à la moyenne mondiale de 14 % (sans compter que ces taux sont les plus élevés au monde). En outre, dans la tranche d'âge des 25-34 ans, les taux dépassent 15 % dans la majorité des PAM.

TABLEAU 12 Chômage selon l'âge et le sexe (dernière année disponible)

Chômage (2007, dernière année disponible)	Maroc			Algérie			Tunisie			Égypte			TOTAL		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
(en milliers par tranche d'âge)	794,5	297,6	1.092,1	1.072	302,7	1.374,7	334,1	174	508,1	861,6	1.074,1	1.935,8			
15-24	17,90 %	15,50 %	17,20 %	25,35 %	39,93 %	27,38 %	31,58 %	30,94 %	31,4 %	10,3 %	27,0 %	14,6 %			
25-34	13,80 %	15,80 %	14,40 %	16,14 %	22 %	17,31 %	17,43 %	22,45 %	19,9 %	9,6 %	38,7 %	17,5 %			
35-44	5,60 %	6,50 %	5,90 %	6,06 %	6,56 %	6,11 %	5,27 %	7,55 %	5,9 %	2,2 %	13,1 %	4,9 %			
45-54	2,80 %	1,50 %	2,40 %	3,20 %	2,50 %	3,11 %	3,26 %	3,31 %	3,3 %	0,8 %	1,1 %	0,9 %			
55-64	0,60 %	0,40 %	0,60 %	1,50 %	1,96 %	1,53 %	3,11 %	1,48 %	2,9 %	0,6 %	0,0 %	0,5 %			
Taux de chômage	13,9 %	20,9 %	15,4 %	12,9 %	18,3 %	13,8 %	12,8 %	17,8 %	14,1 %	4,7 %	18,6 %	8,3 %			
	Palestine			Jordanie			Liban			Syrie			TOTAL		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
(en milliers par tranche d'âge)	190	38	228	142	66	208	111	35	153	734	710	1.444	4.239,2	2.697,4	6.943,7
15-24	38,8 %	47,3 %	40,2 %	23,0 %	47,8 %	28,3 %	20,0 %	18,9 %	19,7 %	%	%	%	21,0 %	28,5 %	21,6 %
25-34	25,1 %	27,2 %	25,5 %	8,0 %	24,8 %	12,0 %	6,4 %	9,2 %	7,2 %	%	%	%	14,0 %	30,1 %	16,9 %
35-44	21,3 %	11,0 %	19,5 %	5,2 %	11,6 %	6,3 %	3,7 %	6,0 %	4,2 %	%	%	%	5,7 %	10,4 %	6,1 %
45-54	20,8 %	6,1 %	18,4 %	4,4 %	5,9 %	4,6 %	3,1 %	3,3 %	3,1 %	%	%	%	3,5 %	1,8 %	2,9 %
55-64	20,3 %	2,6 %	16,9 %	3,8 %	3,5 %	3,8 %	3,3 %	1,8 %	3,1 %	%	%	%	2,4 %	0,7 %	1,9 %
Taux de chômage	26,5 %	23,5 %	25,6 %	12,0 %	25,0 %	13,8 %	8,8 %	10,2 %	9,2 %	14,5 %	53 %	23,6 %	12,2 %	27,9 %	14,9 %

H=hommes. F=femmes.

Les taux moyens de chômage sont pondérés par la population.

Source : Martin (2009).

Pression migratoire et coût économique

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que diverses enquêtes réalisées dans la région fassent ressortir que l'émigration est le projet tenant le plus à cœur à un nombre croissant de jeunes de la région. D'après une enquête du Bureau central de statistique palestinien, un tiers des jeunes Palestiniens de 10 à 29 ans souhaite émigrer (45 % de sexe masculin et 18 % de sexe féminin). Une autre étude statistique réalisée en Algérie en 2002 indique que 37 % des jeunes Algériens désirent la même chose (44 % de sexe masculin et 18 % de sexe féminin), et trois enquêtes successives en Tunisie en 1996, 2000 et 2005 soulignent que, même s'il s'agit de l'un des pays ayant les meilleurs indicateurs socio-économiques de la région, non seulement ils sont nombreux à vouloir émigrer, mais cette tendance connaît elle aussi une hausse, passant de 22 % en 1996 à 75,9 % en 2005 (84,2 % de sexe masculin et 66 % de sexe féminin) (voir Fargues 2009, pp. 20-21). Ces pourcentages sont tels qu'ils traduisent indéniablement un échec économique en bonne et due forme.

Toutefois, outre le fait qu'elle indique le manque de viabilité du modèle économique actuel des FAM, l'exclusion de facto des jeunes du marché du travail constitue un coût économique considérable pour

ceux-ci. En supposant que le salaire des jeunes équivaille à 80 % de la moyenne nationale et que les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes, l'impact financier exact de ladite exclusion sur l'économie nationale peut être calculé (Chaaban 2008, p. 8). En partant du postulat que le taux d'emploi des jeunes devrait équivaloir à celui des adultes (un taux de chômage nul serait irréaliste), le chômage des jeunes a, en termes de recettes perdues, un coût annuel d'1,71 % du PIB pour l'Algérie, d'1,38 % pour l'Égypte, d'1,84 % pour la Jordanie, d'1,07 % pour le Liban, de 3,6 % pour le Maroc, de 2,36 % pour la Syrie, et d'1,69 % pour la Palestine. Le coût annuel total pour ces sept pays représente 14,4 milliards de dollars (en parité de pouvoir d'achat, PPA). Néanmoins, si nous élargissons notre analyse pour inclure, outre les jeunes sans emploi, les jeunes inactifs non intégrés dans le système éducatif (ce que nous offre une indication plus précise de leur exclusion, en particulier celle des jeunes femmes), le coût de l'exclusion des jeunes du marché du travail monte en flèche : 9,09 % du PIB annuel pour la Syrie, 7,29 % pour l'Égypte, 4,14 % pour la Jordanie, 2,74 % pour le Liban, pour un coût total annuel de 28,8 milliards de dollars (en PPA). Ces chiffres soulignent qu'hormis la promotion de l'emploi des jeunes, il sera difficile de trouver une mesure de politique économique capable de contri-

buer davantage au développement économique de ces pays.

La clé de l'éducation

Les chiffres réels sont encore beaucoup plus décourageants dans la mesure que les statistiques du chômage indiquent une corrélation entre l'augmentation des taux de chômage et le niveau de formation des jeunes : le taux de chômage moyen chez les diplômés (17,4 %) représente plus du double de celui des travailleurs sans formation ou ayant complété uniquement l'enseignement primaire (ce qui est particulièrement marqué chez les femmes, les universitaires enregistrant des taux de chômage supérieurs à 25 %). S'agissant du problème du chômage des diplômés, bien qu'en chiffres absolus il soit moins important (les diplômés représentent un peu plus d'un million sur les sept millions de sans-emploi de la région), il constitue non seulement un gaspillage flagrant des investissements éducatifs (5 % du PIB de la région pour 3 % en Amérique latine ou en Asie de l'Est), mais il met également en lumière un déséquilibre aigu entre les systèmes éducatifs et de formation professionnelle de la région et les besoins de leurs marchés du travail. Les PAM ne produisent pas un trop grand nombre d'universitaires (moins de 15 % de la population active de la région a obtenu un diplôme de licence) ; mais à l'heure où la majorité de ces pays est parvenue à la scolarisation universelle dans l'enseignement primaire ou est sur le point d'y parvenir, le marché du travail met en évidence l'inadéquation de leurs systèmes éducatifs. Le problème réside en partie dans la qualité de leurs systèmes éducatifs, mais également dans la concentration des étudiants universitaires dans des disciplines telles que les lettres ou les sciences sociales, orientées fondamentalement vers le secteur public – celui-ci étant pourtant incapable d'assurer un emploi aux jeunes licenciés comme jusque dans les années 1980. En revanche, les disciplines techniques, scientifiques, d'ingénierie et de gestion, prisées par le secteur privé, attirent beaucoup moins d'étudiants.

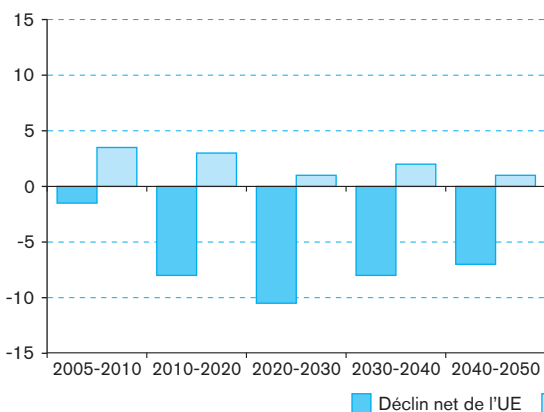
Ni l'enseignement secondaire ni l'enseignement technique et professionnel moyen n'enregistrent de meilleurs résultats. Une étude récente de la Banque mondiale sur les marchés du travail et la mobilité entre l'Europe et les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA) souligne que les niveaux de formation de l'importante main-d'œuvre des PAM sont insuff-

fisants pour tirer parti de la croissance de la demande en travailleurs, essentiellement moyennement qualifiés, à laquelle l'Europe devra faire face au cours des 50 prochaines années, au gré du vieillissement de sa population (Banque mondiale, 2009). Le graphique 26 illustre ce déséquilibre entre le profil éducatif de l'offre de main-d'œuvre des PAM et celui de la demande de main-d'œuvre européenne en l'absence de toute réforme de l'enseignement et d'une augmentation des taux de participation actuels (panneau A), ainsi que dans le cas alternatif d'un investissement substantiel dans l'éducation et d'une stimulation des taux de participation (panneau B).

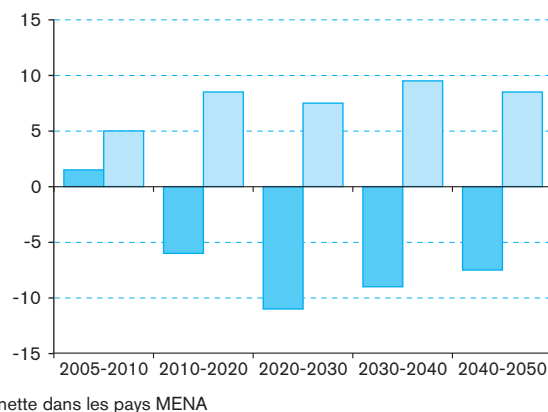
Les PAM ne produisent pas un trop grand nombre d'universitaires mais à l'heure où la majorité de ces pays est parvenue à la scolarisation universelle dans l'enseignement primaire le marché du travail met en évidence l'inadéquation de leurs systèmes éducatifs

Comme l'indique la Banque mondiale, « actuellement, les niveaux de qualification de la population active des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont majoritairement faibles. Si les proportions actuelles ne changent pas (et en tablant sur un maintien des taux de participation sur le marché du travail) , [d'ici 2050] la population active de moins de 40 ans augmentera surtout pour ceux ayant uniquement complété l'enseignement primaire ou moins (25 millions) et, dans une bien moindre mesure, pour ceux ayant complété l'enseignement secondaire (9 millions) ainsi qu'une formation universitaire (7 millions) . [...] Les piètres résultats éducatifs des pays MENA continuent à entraver leur compétitivité sur le marché mondial de la main-d'œuvre ». Bien que la moyenne des années de scolarisation de la population active de la région ait pratiquement doublé entre 1980 et 2000 (passant de moins de trois ans à plus de cinq ans) , elle reste de près de deux ans inférieure à la moyenne des pays d'Amérique latine et d'Asie de l'Est. Dès lors, l'actualisation de la politique éducative est un autre élément déterminant du développement de ces pays et constitue donc une piste extrêmement

Panneau A : statu quo dans l'éducation et les taux de participation – augmentation de la population active ayant suivi l'enseignement secondaire en tout ou en partie de 2005 à 2050 (en millions)



Panneau B : changements significatifs des politiques – augmentation de la population active ayant suivi l'enseignement secondaire en tout ou en partie de 2005 à 2050 (en millions)



Source : Banque mondiale (2009, p. xxi).

Bilan

Méd. 2009

250

importante pour la coopération euroméditerranéenne. De fait, bon nombre des politiques et réformes institutionnelles qui seront nécessaires pour renforcer la compétitivité de ces pays sur le marché mondial de la main-d'œuvre et stimuler la mobilité coïncident avec celles requises pour stimuler la création d'emplois dans le secteur privé local et la croissance de la productivité dans ces pays. Autrement dit, certains des facteurs bloquant la croissance économique et la création d'emplois au niveau local limitent également la possibilité de tirer parti de la migration d'une partie de leur main-d'œuvre (Banque mondiale 2009, p. xx).

Vers une stratégie euroméditerranéenne ?

Dans ce contexte, le Partenariat euro-méditerranéen qui, jusqu'en 2005, s'était à peine préoccupé de l'emploi (voir Aita, Martín *et alia* 2008, ainsi que Lannon et Martín 2009 p. 17-23), semble avoir commencé à se doter d'instruments de politique pour relever ce défi. Ainsi, la 1^{ère} Conférence euroméditerranéenne des ministres du travail et de l'emploi, organisée à Marrakech les 9 et 10 novembre 2008¹, s'est proposée d'aborder « des initiatives et des propositions concrètes visant à promouvoir la création d'emplois, la modernisation des marchés du travail et le travail décent », en s'engageant à développer un « cadre d'action qui contribuerait à l'intégration d'une véritable dimension

sociale dans le projet euro-méditerranéen ». Les ministres ont précisément mise en évidence « la nécessité d'une meilleure adéquation entre les besoins – actuels et futurs – des marchés de l'emploi et le développement des compétences nécessaires, notamment grâce à l'amélioration de l'enseignement et de la formation professionnelle, ainsi que grâce à des réformes aux niveaux national et régional concernant le cadre des qualifications et des compétences », attirant l'attention sur les avantages qui découlent de la coopération mise en place dans le cadre d'Euromed dans ce domaine.

D'après les ministres, outre des taux de croissance économique élevés, il faut renforcer les investissements dans le capital humain, la formation et l'employabilité, ainsi que les mesures concrètes de création d'emplois, et améliorer le cadre politique de ces investissements. Les ministres ont également souligné l'interdépendance entre l'emploi, l'éducation et la formation, la cohésion sociale, le développement économique ainsi que la croissance et le développement durable ; ils ont encore prôné une approche intégrée combinant de manière indissociable la politique de l'emploi et les politiques économique, fiscale, sociale et environnementale ainsi que la politique d'éducation et formation.

Une fois le diagnostic posé et le cadre politique établi, les ministres ont pris des engagements en définissant un cadre d'action régional ciblant l'ensemble des objectifs définis dans l'annexe jointe à leurs conclu-

¹ Conclusions : http://ec.europa.eu/external_relations/euromed/conf/employment_health_conclusions_1108_fr.pdf

sions : i) création de davantage d'emplois, y compris des politiques actives le marché du travail ; ii) une amélioration de l'employabilité et du capital humain ; iii) création des possibilités d'emplois décents - des emplois de meilleure qualité ; iv) la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ; v) l'intégration davantage de jeunes dans des emplois productifs et formels ; vi) élaborer une stratégie intégrée pour transformer l'emploi informel en emploi formel ; vii) la gestion de la migration de la main-d'œuvre en tenant compte des besoins des marchés du travail de part et d'autre de la Méditerranée. S'agissant de l'emploi des jeunes, l'objectif énoncé consiste à « intégrer davantage de jeunes dans des emplois productifs et formels » par le biais de mesures qui : i) garantissent l'égalité d'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux pour les étudiants de sexe masculin et féminin d'ici 2015 ; ii) tiennent compte de la déclaration du Caire sur l'enseignement supérieur ; iii) réduisent l'inadéquation entre, d'une part, l'éducation et les aspirations professionnelles des jeunes (notamment envers le secteur public) et, d'autre part, les besoins des marchés du travail ; et iv) à cet égard, donnent la priorité au développement et à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle et rendent celle-ci plus attrayante pour les jeunes.

Le Partenariat euro-méditerranéen semble avoir commencé à se doter d'instruments de politique pour relever ce défi. La conférence ministérielle sur l'emploi, qui aura lieu en 2010, examinera les progrès effectués

De même, les ministres ont mis sur pied un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du cadre d'action par l'entremise d'un groupe de travail qui « recueillera des informations et des données sur les tendances nationales et l'évolution des politiques, procédera à l'inventaire et à l'échange des meilleures pratiques et examinera les questions qui se poseront lors de la mise en œuvre du cadre d'action. Les pays partenaires fourniront au groupe les informations nécessaires pour élaborer, en 2010, un rapport de suivi sur

les progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre d'action», à la lumière des engagements pris et les rapports élaborés dans le cadre de la stratégie européenne de Lisbonne et, en ce qui concerne les pays partenaires méditerranéens, des plans d'action nationaux et les rapports sur les progrès accomplis au niveau national, qui devront être présentés d'ici 2009. Le cadre d'action est donc défini. Reste à lui donner une substance, lors d'une deuxième conférence ministérielle qui devrait se tenir en 2010, précisément sous la présidence espagnole de l'UE. Il s'agira à cette fin de fournir des éléments permettant d'évoluer à moyen terme vers une véritable stratégie euroméditerranéenne de l'emploi capable de relever le défi de l'emploi dans la région.

Bibliographie

- AITA, Samir (éd.), MARTÍN, Iván (dir.) et al. *Emploi et droit du travail dans les pays arabes méditerranéens et le Partenariat euroméditerranéen*, Fundación Paz y Solidaridad Serafin Aliaga, Madrid, 2008, www.ccoo.es/comunes/temp/recursos/1/216520.pdf
- BANQUE MONDIALE. *Shaping the Future. A Long Term Perspective of People and Job Mobility in the Middle East and North Africa*. Washington, D.C., 2009.
- CHAABAN, Jad. « The Costs of Youth Exclusion in the Middle East », Middle East Youth Initiative, *Working Paper* n° 7. 2008. <http://ssrn.com/abstract=1139172>.
- FARGUES, Philippe (dir.). *Migrations méditerranéennes, Rapport 2008-2009*. European University Institute-Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, 2009.
- LANNON, Erwan et MARTÍN, Iván (2009). Rapport sur les progrès du Partenariat euroméditerranéen, IEMed, 2009.
- MARTÍN, Iván. *Labour Markets and Migration Flows in Arab Mediterranean Countries. A Regional Perspective*. Robert Schuman Centre, European University Institute, Florence, 2009.
- MIDDLE EAST YOUTH INITIATIVE. *Missed by the Boom, Hurt by the Boost. Making Markets Work for Young People in the Middle East*. Dubai School of Government et The Wolfensohn Center for Development at Brookings, 2009.